



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 et 2025**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

QUE le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire mercredi le 21 décembre 2022, à 19 h, au centre récréatif Jean-Guy Houle, situé au 161 Gamelin pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2023 – 2024 – 2025.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2023 (C.M. article 956).

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 9 décembre 2022.

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier